

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **LOCA'STAND MESSEBAU SA**, La Rosaire 2,
1123 Aclens
2.

Déclaration de faillite: 12.11.2012
3.

Suspension de faillite: 14.03.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.04.2013
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : la société a pour but la location de mobilier pour expositions et événements

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte

1260 Nyon 1

00880031